

Le Plan Protéines concerne aussi les oléagineux

© 25/01/2021 | 🧑 Corteva • 📰 Terre-net Média

Le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie a présenté le 1er décembre dernier le nouveau Plan Protéines décidé par le gouvernement pour réduire les importations françaises de protéines végétales. Ce plan laisse la part belle aux légumineuses, mais cible aussi les oléagineux, en tête desquels, le colza.



La France n'est pas suffisamment autonome dans la production de protéines végétales, tant pour l'alimentation animale qu'humaine. (©Corteva)

« **L**a France est la première puissance agricole en Europe et pourtant, notre dépendance aux importations demeure trop importante, explique Julien Denormandie. Ma priorité est claire, nous devons impérativement regagner en souveraineté agroalimentaire. » Comme il le souligne, en raison de son histoire et de la mondialisation des échanges, la France n'est aujourd'hui pas assez autonome dans la production de protéines végétales, qu'elles soient à destination de l'alimentation animale comme de l'alimentation humaine. Notre pays ne produit que la moitié des matières riches en protéines nécessaires à l'alimentation de ses animaux d'élevage composées essentiellement de tourteaux de soja, de colza ou de tournesol... En alimentation humaine, notre dépendance vis-à-vis de l'étranger est encore plus grande, puisque nous ne produisons qu'un tiers des protéines végétales que nous consommons.

Augmenter les surfaces de protéagineux

Le gouvernement a pour objectif d'augmenter de 40 % la surface de production de légumineuses sur trois ans. Il souhaite aussi améliorer l'autonomie alimentaire des élevages, et soutenir la recherche et le développement. Il a pour cela prévu un budget de 100 millions €. Dans son plan, le gouvernement privilégie les cultures de légumineuses, mais cible aussi d'autres productions végétales riches en protéines, en particulier les oléagineux, en tête desquelles on trouve le colza. Les tourteaux de colza, co-produits de la production d'huile pour l'alimentation humaine et de celle de biodiesel, constituent la première source de protéines végétales produites dans l'Hexagone pour les animaux d'élevage.

Initier la création de filières

« L'un des freins au développement de la production de plantes riches en protéines en France est le manque d'organisation et d'investissements de la part de l'aval de la filière, un manque de débouchés rémunérateurs pour les agriculteurs ou encore une absence de silos pour stocker les récoltes », analyse le ministère de l'agriculture. Les investissements qu'il estime nécessaires concernent les capacités de stockage, de séchage, de logistiques et de transformation. Il a prévu un budget de 50 M€ à la structuration de filières au travers de projets collectifs. Des soutiens financiers seront également apportés pour l'acquisition de matériels de transport comme des bennes à grand volume par exemple ou encore la création de nouveaux outils de trituration des graines.

Les agriculteurs très demandeurs

Le plan protéines a prévu un budget de 20 M€ réservés spécifiquement aux agriculteurs, et destinés à financer l'achat d'équipement ou de semences. Cette proposition de subventions a remporté un succès immédiat auprès des producteurs de grandes cultures, puisque moins de 48 heures après l'ouverture des demandes d'aides, FranceAgriMer a été obligé de suspendre la procédure en ligne. Les demandes de subventions auraient porté sur 63 millions d'euros.